

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 26 AVRIL 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ADESIONE A U FORU EUROPEU / FRANCESE PER A
SICURITÀ URBANA**

**ADHÉSION AU FORUM EUROPÉEN/FRANÇAIS POUR LA
SÉCURITÉ URBAINE**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le forum européen pour la sécurité urbaine (EFUS) est une organisation internationale non gouvernementale créée en 1987 réunissant près de 250 collectivités territoriales visant à faire reconnaître et renforcer le rôle des collectivités dans le développement des politiques de sécurité nationales et européennes.

Elle regroupe des collectivités, y compris autonomes (Generalidad de Catalogne), engagées dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions de prévention de l'insécurité urbaine et de traitement de la délinquance, à travers le développement de politiques globales agissant sur les causes et les effets de la criminalité.

L'EFUS met à disposition de ses membres les expériences et les travaux issus des coopérations entre collectivités qu'elle a pu mener. Elle fait bénéficier également à ses membres d'un réseau de partenaires variés regroupant des institutions, des universités, des acteurs de la société civile et du privé.

Le Forum Européen travaille avec la majorité des 28 pays de l'Union ; des Forums nationaux ont vu le jour en Italie, France, Belgique, Espagne, Allemagne, au Luxembourg et au Portugal.

En France, la représentation de l'EFUS est tenue par le forum français pour la sécurité urbaine (FFSU). Créé en 1992, le FFSU est tout comme l'EFUS une organisation non gouvernementale, association à but non lucratif et d'intérêt public, regroupant près de 110 collectivités territoriales (villes, communautés d'agglomération et urbaines, métropoles et départements).

L'adhésion de la Collectivité de Corse à ce réseau permettrait notamment, à court terme, d'enrichir les travaux en cours sur la criminalité organisée, thématique d'étude abordée par l'EFUS (des webconférences ont été organisées au premier semestre 2022 sur ce thème) mais également d'élargir la réflexion menée autour des violences faites aux femmes.

Dans ce contexte, je vous prie de bien vouloir autoriser l'adhésion pour 2023 de la Collectivité de Corse à l'EFUS/FFSU pour un montant de 9 400 €.

Ces crédits de fonctionnement seront imputés sur le programme 2216 - « Coopération décentralisée » - fonctionnement du budget primitif 2023 de la Collectivité de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.